



**AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC  
N°22/015  
Direction territoriale du Havre**

Le Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine (GPFMAS) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située au nord du hangar 131 route de l'Estuaire sur la commune de Gonfreville l'Orcher, dont la référence Haropa Solutions est le n° 4987 et en vue de l'implantation d'une activité de réparation de véhicules automobiles.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société WALON FRANCE, rue du Bois Barbier – 60880 LE MEUX, SIREN n° 615 920 188 est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le GPFMAS, par décision DIMP 21/065 en date du 14/12/2021 a délivré une Autorisation d'Occupation Temporaire n° 22-012 à ladite Société susvisée.

Description de la dépendance : une parcelle de terre-plein d'une superficie de 456 m<sup>2</sup>  
Durée de la convention : 1 an à compter du 01/01/2022.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de l'autorisation n° 22-012 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : [clientzip@haropaport.com](mailto:clientzip@haropaport.com)

Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.